



ETATS FINANCIERS CONSOLIDES EN NORMES IFRS AU 31 DECEMBRE 2007

Période close le 31 décembre 2007



COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ		En million de dirhams	
	31/12/07	31/12/06	
Chiffre d'affaires	3 858,4	3 757,2	
Autres produits de l'activité	42,4	64,6	
Produits des activités ordinaires	3 900,8	3 821,8	
Achats	-3 142,5	-3 120,0	
Autres charges externes	-259,2	-286,0	
Frais de personnel	-213,9	-217,1	
Impôts et taxes	-12,2	-12,3	
Amortissements et provisions d'exploitation	-82,0	-77,7	
Autres produits et charges d'exploitation	-0,5	0,7	
Charges d'exploitation courantes	-3 710,3	-3 712,4	
Résultat d'exploitation courant	190,5	109,4	
Autres produits et charges d'exploitation	-9,4	1,6	
Résultat d'exploitation	181,1	111,0	
Coût de l'endettement financier net	-24,1	-25,0	
Autres produits financiers	25,7	9,8	
Autres charges financières	-4,2	-13,1	
Résultat financier	-2,6	-28,4	
Résultat avant impôts des entreprises intégrées	178,5	82,6	
Impôts sur les bénéfices	-65,1	-31,5	
Impôts différés	11,0	-1,7	
Résultat net des entreprises intégrées	124,4	49,4	
Part dans le résultat des Sociétés mises en Equivalence	1,6	1,5	
Résultat de l'ensemble consolidé	126,0	50,9	
Intérêts Minoritaires	0,0	13,4	
Résultat Net Part Groupe	126,0	64,2	
Résultat net par action (en dirham)			
- de base	45,6	23,2	
- dilué	45,6	23,2	

BILAN CONSOLIDÉ		En million de dirhams	
	31/12/07	31/12/06	
Good will	22,3	22,3	
Immobilisations incorporelles	52,1	50,7	
Immobilisations corporelles	677,2	760,0	
Immeubles de placement	92,0	92,0	
Titres mis en équivalence	21,5	20,8	
Autres actifs financiers	56,2	60,2	
Etat > 1 an	227,2	160,2	
Impôt différé	0,3	0,8	
Autres débiteurs courants	0,1	0,1	
Actifs Non Courant	1 148,8	1 167,0	
Autres actifs financiers courants	6,1	15,6	
Stocks et encours	962,7	685,3	
Clients	472,1	479,8	
Autres débiteurs courants	238,8	125,8	
Trésorerie	121,4	112,2	
Actifs Courants	1 801,0	1 418,6	
Total actif	2 949,8	2 585,6	
Capital	276,3	276,3	
Réserves	1 073,1	1 064,3	
Résultat	126,0	64,2	
Capitaux propres part du groupe	1 475,4	1 404,9	
Intérêt minoritaires	0,3	-9,4	
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	1 475,7	1 395,5	
Provisions non courantes	5,5	4,9	
Avantages du personnel	178,8	165,4	
Dettes financières non courantes	2,1	38,5	
Impôt différé passif	40,4	51,7	
Autres créditeurs non courants	6,4	2,8	
Passifs non courants	233,1	263,2	
Dettes financières courantes	434,7	280,3	
Dettes fournisseurs	659,3	393,3	
autres créditeurs courant	147,0	253,4	
Passifs courants	1 241,0	927,0	
Total Passif	2 949,8	2 585,6	

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES		En million de dirhams							
	Capital	Report à Nouveau	Autres réserves	Réserves de conversion	Total autres réserves groupe	Résultat	Total Part du groupe	Intérêt min	Total
Au 1^{er} janvier 2006	276,3	0,2	875,9		876,1	64,8	1 217,2	2,4	1 219,7
Effets des changements de méthode comptable/correction d'erreur			-0,9		-0,9	0,0	-0,9	1,6	0,7
Montants retraités à l'ouverture	276,3	0,2	875,0	0,0	875,2	64,8	1 216,3	4,0	1 220,3
Variation nette de juste valeur des instruments financiers			-2,0		-2,0		-2,0		-2,0
Ecart de conversion				-0,6	-0,6		-0,6	-0,1	-0,7
Résultat de l'exercice					0,0	64,2	64,2	-13,4	50,9
Total des produits (charges) comptabilisés directement en capitaux propres	0,0	0,0	-2,0	-0,6	-2,6	64,2	61,6	-13,4	48,2
Dividendes distribués		-82,9	0,6		-82,3		-82,3		-82,3
Autres variations		83,2	190,9		274,1	-64,8	209,2	0,0	209,3
Total des produits et charges comptabilisés au cours de la période	0,0	0,3	191,5	0,0	191,7	-64,8	126,9	0,0	126,9
Au 31 décembre 2006	276,3	0,5	1 064,4	-0,6	1 064,3	64,2	1 404,9	-9,4	1 395,5
Au 1^{er} janvier 2007	276,3	0,5	1 064,4	-0,6	1 064,3	64,2	1 404,9	-9,4	1 395,5
Montants retraités à l'ouverture	276,3	0,5	1 064,4	-0,6	1 064,3	64,2	1 404,9	-9,4	1 395,5
Variation nette de juste valeur des instruments financiers		0,0			0,0		0,0		0,0
Ecart de conversion				-0,2	-0,2	0,0	-0,2	-0,1	-0,2
Résultat de l'exercice						126,0	126,0	0,0	126,0
Total des produits (charges) comptabilisés directement en capitaux propres	0,0	0,0	0,0	-0,2	-0,1	0,0	125,8	-0,1	125,8
Dividendes distribués		-55,3			-55,3		-55,3		-55,3
Résultat de l'exercice						126,0			0,0
Autres variations		55,6	8,6		64,2	-64,3	-0,1	9,8	9,7
Total des produits et charges comptabilisés au cours de la période	0,0	0,3	8,6	0,0	8,9	61,7	-55,4	9,8	-45,6
Au 31 décembre 2007	276,3	0,8	1 073,0	-0,8	1 073,1	126,0	1 475,4	0,3	1 475,7



ETATS FINANCIERS CONSOLIDES EN NORMES IFRS AU 31 DECEMBRE 2007

Période close le 31 décembre 2007



TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE	En millions de dirhams	
	31/12/07	31/12/06
Résultat net de l'ensemble consolidé	126,0	50,9
Ajustements pour :		
Résultat des mises en équivalence	-1,6	-1,5
Dotations aux amortissements et provisions, pertes de valeur	69,7	82,3
Profits/pertes de réévaluation (juste valeur)	4,9	11,6
Résultats de cession et des pertes et profits de dilution	5,6	-1,7
Produits des dividendes	0,0	-2,9
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	204,7	138,6
Elimination de la charge (produit) d'impôts	54,1	33,2
Elimination du coût de l'endettement financier net	24,1	25,1
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net impôt	282,8	196,9
Incidence de la variation du BFR	-272,7	-39,9
Impôts différés		
Impôts payés	-65,1	-31,5
Flux net de trésorerie liés aux activités opérationnelles	-55,0	125,5
Incidence des variations de périmètre	11,0	-0,0
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-36,1	-63,2
Acquisition d'actifs financiers	-4,2	0,0
Variation des autres actifs financiers	1,4	0,5
Subventions d'investissement reçues	0,3	0,0
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	2,8	4,5
Cessions d'actifs financiers	0,0	0,0
Dividendes reçus	0,7	2,9
Intérêts financiers versés	-24,1	-25,1
Flux net de trésorerie liés aux activités d'investissement	-48,1	-80,3
Augmentation de capital	4,5	0,0
Emission de nouveaux emprunts	0,2	20,0
Remboursement d'emprunts	-1,9	-210,5
Remboursement de dettes résultats de contrats de loc-fin	2,2	2,1
Dividendes payés aux actionnaires de la mère	-55,3	-82,3
Flux net de trésorerie provenant des activités de financement	-50,1	-270,7
Incidence de la variation des taux de change	0,0	-0,2
VARIATION DE LA TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	-153,1	-225,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie net à l'ouverture*	-156,9	68,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie net à la clôture*	-310,1	-156,9
VARIATION DE LA TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	-153,1	-225,7

* Ce montant de Trésorerie et équivalents de trésorerie n'est pas en lecture directe au niveau du bilan dans la mesure où la Trésorerie- Passif est comprise dans les dettes courantes envers les établissements de crédit

1. ACTIVITE DU GROUPE

Lesieur Cristal est une société anonyme de droit marocain, soumise à l'ensemble des textes régissant les sociétés commerciales au Maroc. La société a son siège social au 1, Rue du Caporal Corbi, Roches Noires - Casablanca et est cotée à la Bourse de Casablanca au 1^{er} compartiment.

Le Groupe Lesieur Cristal est spécialisé dans le secteur des corps gras (huiles alimentaires et produits d'entretien ménager).

Le Groupe est également présent à travers sa filiale CMB Plastique dans la fabrication d'emballages (préformes en PET et Bouchons).

Les comptes et informations sont présentés en millions de dirhams Marocains, sauf les informations par action qui sont présentées en dirhams.

2. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS AU COURS DE L'ANNEE 2007

L'entité Cristal Tunisie a opéré au cours du premier semestre une augmentation de capital de DH 5 millions. La quote-part revenant à Lesieur Cristal dans cette augmentation a été réservée à la société Française Lesieur. Parallèlement à cette opération, un pacte d'actionnaires statuant le partage de la gestion de Cristal Tunisie a été signé entre Lesieur Cristal et la société Française Lesieur.

Cette opération a eu pour conséquence de ramener le pourcentage de contrôle du Groupe dans Cristal Tunisie à 36% (contre 66% avant cette opération) et son intégration par la méthode de l'intégration proportionnelle au lieu de la méthode de l'intégration globale utilisée précédemment.

Au cours du second semestre, Cristal Tunisie a opéré une autre augmentation de capital d'un montant de DH 7,6 millions, souscrite par Lesieur Cristal à hauteur de sa participation.

Par ailleurs, l'année 2007 a enregistré le désengagement de Lesieur Cristal de l'activité charcuterie. La participation de Lesieur Cristal est ainsi passée de 51% à 8%, ce qui a entraîné sa sortie du périmètre de consolidation du groupe au 31 décembre 2007.

3. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

En application de l'avis n° 5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26 mai 2005 et conformément aux dispositions de l'article 6, paragraphe 6.2 de la circulaire n° 06/05 du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) du 13 octobre 2005, les états financiers consolidés du Groupe Lesieur Cristal sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales adoptées au sein de l'Union Européenne au 31 décembre 2007.

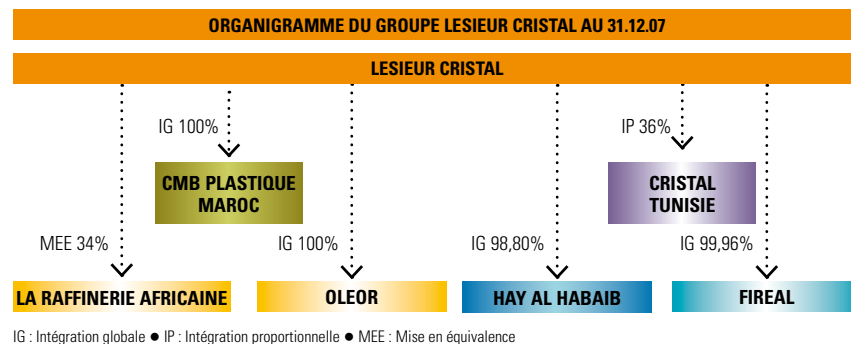
Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) et leurs interprétations (Standards Interpretations Committee et International Financial Reporting Interpretations Committee).

Le bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2006 a été retraité conformément aux dispositions de la norme IFRS 1 - Première adoption des IFRS, sur la base des normes et interprétations applicables au 31 décembre 2007.

En tant que premier adoptant des IFRS, les règles spécifiques à une première adoption, telles que définies dans IFRS 1 ont été appliquées. Les options retenues, à la date de transition (1^{er} Janvier 2006), sont les suivantes :

- les regroupements d'entreprises antérieurs à la date de transition aux IFRS n'ont pas été retraités,
- le montant cumulé des différences de conversion à la date de transition aux IFRS a été remis à zéro,
- la majorité des immobilisations corporelles n'a pas fait l'objet de réévaluation. Seuls quelques terrains ont fait l'objet d'une réévaluation au 1^{er} janvier 2006,
- aucune filiale, entreprise associée et coentreprise du Groupe n'a adopté les IFRS à une date différente de la société mère.

4. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION



5. NOTE DE TRANSITION AUX NORMES IAS IFRS

5.1. Principes généraux

Le Groupe doit appliquer rétrospectivement sur toutes les périodes présentées et sur son bilan d'ouverture les principes comptables qui sont en vigueur à la date de clôture des premiers états financiers IFRS.

En conséquence, le bilan d'ouverture IFRS au 1^{er} janvier 2006 intègre les divergences suivantes par rapport au bilan au 31 décembre 2005 présenté selon les normes marocaines de consolidation :

- élimination des actifs et passifs comptabilisés sous le précédent référentiel qui ne répondent pas aux définitions ou critères de comptabilisation des IFRS ;
- comptabilisation et évaluation selon les IFRS de tous les actifs et passifs qui répondent aux définitions et critères de comptabilisation de ces normes, y compris ceux qui n'étaient pas comptabilisés sous le précédent référentiel ;
- reclassement éventuel de certaines rubriques du bilan conformément aux IFRS ;
- l'incidence de ces ajustements est comptabilisée directement en contrepartie des capitaux propres d'ouverture. Par exception, l'identification ou l'élimination d'incorporels acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises trouvent leur contrepartie en Goodwill.

5.2. Description des options comptables facultatives liées à la première adoption des IFRS retenues par le Groupe

Selon les dispositions et options prévues par la norme IFRS 1, le Groupe a retenu les choix suivants quant au retraitement rétrospectif des actifs et des passifs selon les normes IFRS :

(a) Regroupements d'entreprises

Le Groupe a choisi de ne pas retraiter rétrospectivement les regroupements d'entreprises antérieurs au 1^{er} janvier 2006 conformément aux dispositions de IFRS 3.





ETATS FINANCIERS CONSOLIDES EN NORMES IFRS AU 31 DECEMBRE 2007

Période close le 31 décembre 2007



(b) Ecart de conversion

Le Groupe a transféré en « réserves consolidées » les écarts de conversion relatifs à la conversion des comptes des filiales étrangères au 1^{er} janvier 2006 après prise en compte des retraitements IFRS sur la situation d'ouverture. Cet ajustement est sans impact sur le total des capitaux propres d'ouverture au 1^{er} janvier 2006. La nouvelle valeur IFRS des écarts de conversion est donc ramenée à zéro au 1^{er} janvier 2006. En cas de cession ultérieure de ces filiales, le résultat de cession n'incorporera pas la reprise des écarts de conversion antérieurs au 1^{er} janvier mais comprendra en revanche les écarts de conversion constatés postérieurement au 1^{er} janvier 2006.

(c) Evaluation de certains actifs corporels à la juste valeur

Le Groupe a choisi d'utiliser l'option offerte par la norme IFRS 1 autorisant à évaluer à la date de transition l'ensemble ou seulement une partie des immobilisations corporelles à la juste valeur. A la date de préparation du bilan d'ouverture, le Groupe a fait le choix d'appliquer cette option aux terrains.

Pour toutes les autres normes IFRS applicables au Groupe, le retraitement des valeurs d'entrée des actifs et des passifs au 01/01/2006 a été effectué de façon rétrospective comme si ces normes avaient toujours été appliquées.

5.1.2. Rapprochement des capitaux propres au 1^{er} janvier 2006 - normes comptables marocaines normes IAS-IFRS

(en millions de dirham)	
Capitaux propres du Groupe - normes marocaines (publié au 1^{er} janvier 2006)	1 310
Ajustements passage aux normes IAS-IFRS :	-86
IAS 2 : Stocks	4
IAS 16 : Immobilisations corporelles	386
IAS 17 : Contrats de location	11
IAS 19 : Avantages du personnel	-157
IAS 20 : Subventions	-3
IAS 21 : Effets des variations de change	0
IAS 32 : Instruments financiers	-211
IAS 36 : Dépréciations d'actifs	-136
IAS 37 : Provisions	55
IAS 38 : Immobilisations incorporelles	-1
IAS 39 : Instruments financiers	-35
Impôts différés sur les retraitements ci-dessus	-5
Autres	-1
Capitaux propres du Groupe - normes IFRS au 1^{er} janvier 2006	1 217
Intérêts minoritaires - normes marocaines (publié)	5
Impact des ajustements IAS-IFRS	-2
Capitaux propres - normes IAS-IFRS au 1^{er} janvier 2006	1 220

La baisse des capitaux propres au 1^{er} janvier 2006, suite à la transition aux normes IFRS s'expliquent principalement par :

a) Valorisation des immobilisations corporelles :

L'impact de DH 386 millions s'explique par :

- L'augmentation de la valeur des terrains pour un montant de DH 238 millions avant effet des impôts différés à la suite de leur évaluation à la juste valeur ;
- La hausse de la valeur nette comptable des immobilisations pour un montant de DH 148 millions avant impact des impôts différés à la suite du calcul des amortissements selon les dispositions de la norme IAS 16.

b) Instruments financiers - IAS 32 -

Le Groupe Lesieur Cristal avait conclu en 2004 une option de vente (put) sur intérêts minoritaires relative à l'entité Bancheureau Maroc avec son partenaire Bancheureau SAS. ceci a conduit à la constatation d'une dette au bilan du Groupe Lesieur Cristal, évaluée à la valeur actuelle du prix d'exercice de l'option.

Ce retraitement s'est traduit par un impact sur les capitaux propres d'un montant de DH 211 millions.

Il est à noter que les conditions de comptabilisation du put n'ayant plus été remplies au 31 décembre 2006, la dette le concernant a été éliminée.

c) Avantages du personnel

L'impact de DH - 157 millions s'explique par :

- La prise en compte par le Groupe de la couverture médicale des retraités. Le montant de cet engagement au 1^{er} janvier 2006 est de DH 150 millions ;
- L'indemnité de fin de carrière attribuée aux salariés du Groupe qui s'élève au 1^{er} janvier 2006 à DH 7 millions.

d) Dépréciations d'actifs

Des pertes de valeur pour un montant total de DH 136 millions sur des actifs corporels, incorporels et goodwill ont été comptabilisées pour ramener la valeur comptable de ces actifs à leur valeur recouvrable.

e) Provisions

Le retraitement des provisions concerne l'élimination des provisions qui ne remplissent pas les critères énoncés par la norme IAS 37.

GRUPE LESIEUR CRISTAL RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS – EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2007.

Nous avons procédé à l'audit des comptes consolidés de Lesieur Cristal et ses filiales (Groupe Lesieur Cristal), relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2007, présentés ci-joints. La préparation de ces comptes consolidés relève de la responsabilité des organes de gestion de Lesieur Cristal. Notre responsabilité consiste à émettre une opinion sur ces comptes sur la base de notre audit. Ces comptes ont été préparés pour la première fois conformément au référentiel International Financial Reporting Standards (IFRS) tel qu'adopté dans l'Union Européenne. Ils comprennent à titre comparatif les données relatives à l'exercice 2006 retraitées selon les mêmes règles.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la Profession applicables au Maroc. Ces normes exigent que l'audit soit planifié et réalisé de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives. Un audit comprend l'examen, sur la base des sondages, des éléments probants qui justifient les montants et les informations contenus dans les comptes consolidés. Un audit comprend aussi une appréciation des principes comptables utilisés, des estimations significatives faites par la Direction Générale, ainsi que de la présentation générale des comptes consolidés. Nous estimons que nos travaux d'audit constituent un fondement raisonnable de notre opinion exprimée ci-après.

A notre avis, les comptes consolidés du Groupe Lesieur Cristal, cités au premier paragraphe, donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière consolidée au 31 décembre 2007 de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation, ainsi que du résultat consolidé de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le fait que les dispositions des Lois de Finances 2004 et 2005 ont eu pour effet de créer un différentiel entre les taux de TVA applicables aux produits finis de Lesieur Cristal et ceux de ses principaux intrants générant ainsi un crédit de TVA structurel ne pouvant être demandé en remboursement, qui s'élève au 31 décembre 2007 à MAD 132 millions. Le management a entamé des démarches en interne et auprès des autorités compétentes visant à résorber ce crédit de TVA.

Le 30 avril 2008

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG

Hicham BELMRAH
Associé

PRICE WATERHOUSE

Aziz BIDAHA
Associé